

BUREAU DE POSTE, Montréal, 21 Septembre 1872.

Distribués.		MALLES.	Loyés	
A. M.	A. M.	ONTARIO.	P. M.	P. M.
8.00	.....	Ottawa, p. chemin de fer (a)	7.00	6.45
11.00	.....	Province d'Ontario... (a)	7.00	6.45
.....	.....	Rivière Ottawa par route	6.00	.....
<b>QUEBEC.</b>				
8.00	.....	Québec, Trois-Rivières et Sorol, par vapeur,.....	6.00	.....
.....	.....	Québec, p. chemin de fer Townships, C.F.T. Riv. Arthabaska et Riv. du Loup,.....	7.45	7.00
8.00	.....	St. Jérôme et Hemmingford,.....	7.00	.....
8.11	2.00	St. Hyacinthe et Sherbrooke,.....	2.00	.....
10.00	.....	Do St. Jean et Louise's Pt. Shefford et la jonction du chemin de fer Vt.....	6.00	12.45
10.00	.....	.....	.....	2.30
<b>MALLES LOCALES</b>				
11.00	.....	Bonahernois (route).....	6.00	.....
.....	.....	Chambly (aussi 6 A. M. et St. Césaire).....	1.30	.....
11.00	.....	Contrecoeur, Varon's et Vorchères.....	1.30	.....
11.00	.....	Côte St. Paul et Tanneries Ouest.....	10.30	.....
11.00	.....	Huntingdon.....	6.00	2.00
10.00	5.45	Lachino.....	6.00	2.00
9.00	2.00	St. Lambert.....	2.00	.....
10.00	.....	Laprairie.....	8.00	2.00
8.30	2.15	Longueuil.....	6.00	1.30
11.00	.....	N. Glasgow & St. Récollet (Terrebonne & St. Vincent).....	7.00	.....
.....	.....	Pointe St. Charles.....	7.00	3.00
9.30	5.15	St. Laurent, St. Eustache, St. Scholastique, et Belle-Rivière.....	8.00	5.00
.....	.....	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse.....	7.00	.....
.....	1.30	St. Jean & Station, St. Armand.....	7.00	.....
.....	2.30	Trois-Rivières par la Rive Nord.....	8.00	2.00
.....	.....	.....	.....	1.30
8.30	.....	<b>PROV. MARITIMES.</b>	.....	.....
.....	.....	N.-Brunswick et Isle P. E. Halifax, N. B.....	7.00	.....
.....	.....	.....	7.00	.....
.....	.....	Les malles-ourl.-Neuve sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fait tous les vendredis alternatifs à partir du 2 Juin.....	7.00	.....
<b>ETATS-UNIS.</b>				
8.09	.....	Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine.....	2.30	.....
8.07	.....	New-York et les Etats du Sud.....	3.00	2.30
8.03	.....	Island Pond, Portland et le Maine.....	12.07	.....
8.11	.....	Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba.....	7.00	6.45
<b>INDES OCCIDENTALES.</b>				
.....	.....	Lettres, etc., payés d'avance vid N.-York, sont expédiés chaque jour à New-York d'où partent les autres malles.....	2.30	.....
.....	.....	Pour Havane et Indes Occidentales vid Havane, tous les jours P.M. Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.....	.....	.....
<b>GRANDE BRETAGNE,</b>				
.....	.....	Par la ligne Canadienne. Vendredi Par la ligne W. & G. vid New-York.....	7.00	2.80
.....	.....	.....	2.30	.....

(a) Les sacs de la mallo par les chars sont ouverts de 7.30 a. m. et 7.30 p. m.  
 (b) do. ouverts jusqu'à 1.35 p. m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.  
 Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.00 a. m., 1.00, 6.00 et 9.00 p. m.  
 Le Dimanche à 9.00 p. m. 1-52

**R. C. JAMIESON & CIE.**  
 Manufacturiers de  
**VERNIS et D'IMITATION DE LAQUE de CHINE**  
 Importateurs  
**D'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THE-REBENTINES, &c., &c.**  
 No. 3 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean  
**MONTREAL.**

Ateliers de Ferblantiers et Plombiers

**T. ST. GEORGE**

98, Grande Rue St. Laurent, 98

ENSEIGNE LE LA GROSSE CAFETIERE ROUGE

M. T. ST. GEORGE, tout en remerciant ses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'on lui a donné, les avertit qu'il a agrandi son Magasin, et qu'il continuera comme par le passé à prendre tout ordre, soit pour posage de tuyaux à gaz, à l'eau, de gazilliers, de lustres, de couvertures en ferblanc, en tôle galvanisée, ardoises, etc., soit pour réparations aux ateliers ou à domicile. Le tout sera exécuté par des ouvriers surs et de première classe.

Le magasin de ferblanterie, ferronnerie et articles en plomb de M. T. ST. GEORGE contient un assortiment très-vaste et très-complet d'articles garantis et à bon marché. Le public est certain d'être servi avec fidélité, promptitude et politesse.

On y trouve également des réfrigérateurs ou glacières de famille améliorés et de tous les prix. Tous ceux qui en ont acheté ou sont platement satisfaits.

Ouvrages entrepris à la Campagne, pour églises, presbytères, couvents et demeures particulières, fournies à air chaud posées sous le meilleur système connu.

A l'ancienne place, No. 98 Rue St. Laurent, Enseigne de la GROSSE CAFETIERE ROUGE. 33

ATELIERS DE

**FERBLANTERIE ET PLOMBERIE**

No. 118

Grande Rue St. Laurent.

**FERBLANTERIE ET PLOMBERIE**  
 Lampes et Huile de Charbon.

Le soussigné, tout en remerciant ses nombreuses pratiques, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis quelques années, a le plaisir de leur annoncer qu'il continuera comme par le passé à prendre tout ouvrage concernant la Plomberie, Couverture en Ferblanc, en Tôle galvanisée et autres ouvrages, etc.

M. Drapeau se charge aussi de toutes commandes de la campagne qu'il s'empresse d'exécuter.

Il aura également en mains un Assortiment complet et varié de

**Ferblanteries, Ferronneries, Lampes et Huile de Charbon.**

Toutes commandes seront exécutées à très bas prix et sous le plus court délai au No

118 Grande Rue St. Laurent.  
**F. DRAPEAU.**

Montréal, le 1er Juillet. 98

**Dr. Crevier, Dr. Crevier, Dr. Crevier**

**L'Anti-Dyspeptique et Restaurateur du Sang**

Inérit radicalement la Dyspepsie, Faiblesse d'Estomac, Migraine, Névralgie, Pertes Bileves, Dysenterie Chronique, Stomachique; puissant pour opérer et terminer la convalescence après toute espèce de maladies débilitantes.

Prix - - - \$1.00 la Bouteille.

Certificats donnés par des personnes dignes de foi. Prêtres, Médecins, &c., &c.

S'adresser au Dr. J. A. CREVIER, 44, Rue Bonsecours.

EMMAGASINAGE EN ENTREPOT OU FRANG DE DROITS.

**FRED. CASTLE,**

65, RUE DE LA COMMUNE,  
 Vis-à-vis le Bassin du Canal,  
 MONTREAL.

**P. L. TOUSSIGNANT,**

AGENT OFFICIEL, ARTHABASKAVILLE,

Sollicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Acte de Faillite de 1869.

**A V I S .**

La Convention et transport d'affaires entre les Soussignés ayant été annulée de consentement mutuel, chacune des parties intéressées continuera à l'avenir les affaires pour son propre compte.

**Affaires d'Encau, &c.**

Les Soussignés reprendront les affaires pour leur propre compte comme

**ENCANTEURS ET MARCHANDS A COMMISSION**  
 dans toutes ses branches comme ci-devant, et sollicite respectueusement le patronage du public, et le soutien de leurs amis comme par le passé.

**JOHN LEEMING & CIE.,**

207 Bureau et Magasin, après le 1er Septembre, No. 13, Rue Le Boyer, Bloc des Sœurs, Montréal. Montréal, 29 août 1872.

**Dissolution de Société.**

La Société qui existait ci-devant entre les soussignés, comme fabricants de Biscuits (Crakers) sous la raison sociale de **LEBEAU & CIE.,** a été dissoute de consentement mutuel. MM. **VIAU & VIGER** restent seuls chargés du règlement des affaires de la dite Société.

**VIAU & VIGER.**  
**CUTHBERT LOISEAU.**

Les soussignés saisissent cette occasion pour remercier leurs amis et le public de l'encouragement libéral qu'ils en ont reçu, et pour les informer qu'ils continueront, comme par le passé, à fabriquer des biscuits de toutes sortes et de première qualité; qu'ils ont considérablement augmenté leur établissement. Ils espèrent par la qualité de leurs marchandises et la promptitude à exécuter leurs commandes, continuer à mériter l'encouragement public.

**VIAU & VIGER.**



**AVIS DU GOUVERNEMENT.**

DEPARTMENT DES DOUANES.

OTTAWA, 17 juillet 1872.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre : 11 par cent.

**R. S. M. BOUCHETTE,**  
 Commissaire des Douanes.

**JACQUES GRENIER,**

IMPORTATEUR ET MARCHAND EN GROS

DE

**NOUVEAUTES**

No. 292, Rue St. Paul,  
**MONTREAL.**

Une visite est respectueusement sollicitée de MM. les marchands de la ville et de la campagne. 1-52